



MAIRIE D'ACCONS
07160

Madame, Monsieur,

L'an dernier au moment où nous échangeons des vœux pour 2021, nous avons tous espéré que la pandémie serait complètement éradiquée, que nous pourrions reprendre le cours de nos vies et éliminer le virus de la Covid de nos préoccupations. Hélas, ce n'est pas le cas même si la vaccination permet à la grande majorité de ceux qui ont fait ce choix, de vivre avec moins de contraintes.

La traditionnelle cérémonie des vœux, moment de convivialité par excellence, n'aura pas lieu cette année encore car l'exiguïté de la salle de réception ne permet pas de se rencontrer dans des conditions sanitaires acceptables ; aussi le Conseil Municipal a-t-il souhaité, par ce message, faire un point sur ses activités.



En revenant brièvement sur 2021, nous répertorions trois chantiers marquants :

- la réfection du pont en pierre « chemin de la Mothe » car cette rénovation s'inscrit dans le cadre de la sauvegarde du petit patrimoine de la commune.

- la fin des travaux à l'extérieur de l'église.

- l'aménagement de la traversée de Brolles pour limiter la vitesse. A cette occasion, et comme vous avez pu le constater, la RD 578 est devenue prioritaire sur toute la zone, ce qui est logique puisque qu'elle est la voie principale.

Ces deux chantiers, qui au total ont coûté 140 000 euros à la commune, ont été très bien subventionnés par le Département de l'Ardèche, la région AURA et la Communauté de communes Val'Eyrieux.



Pour l'avenir, nous envisageons progressivement de regoudronner, sur toute la largeur, les 12,7 kms de routes communales en commençant bien sûr par les plus détériorées car le coût de ces réfections - environ 30 000 euros le kilomètre - nécessite un étalement sur plusieurs exercices.

Nous nous sommes également engagés à enfouir les réseaux secs le long de la RD282 afin de supprimer les multiples poteaux, très inesthétiques, qui la longent. Cette opération devra se faire concomitamment avec la remise à neuf de cette voie par le Département, vraisemblablement en 2023.

La mise en vente de l'école décidée début 2021 s'est traduite par quelques visites mais infructueuses. Nous avons donc confié la transaction à une agence immobilière au prix de 150 000 euros. Le produit de la vente devrait être consacré à la réalisation d'une salle plus fonctionnelle dont le contexte est à étudier.

Enfin, les aménagements qui ont été suggérés lors des visites des hameaux en Septembre 2020 ont quasiment tous été réalisés à l'exception des barrières à repeindre au chef-lieu, route de Chaussinand et à Brolles ainsi que quelques murs à consolider, travaux qui seront réalisés par l'agent technique.



Le CCAS a repris timidement ses activités : tous les adolescents de 10 à 18 ans ont pu retirer en mairie un bon d'achat de 30 euros à échanger auprès de certains commerces Cheylarois et les seniors de plus de 70 ans ont reçu un paquet de friandises pour les fêtes.

En outre, en collaboration avec les CCAS de la vallée de la Dorne, nous envisageons de mettre en place quelques animations au printemps.

Par ailleurs, c'est avec plaisir que nous accueillons à nouveau les joueurs de cartes et autres jeux de société dans la salle communale.



Même si nous ne pouvons pas nous réunir en ce début d'année, nous sommes évidemment à votre disposition et à votre écoute, et la consultation du site internet www.accons-ardeche.fr régulièrement mis à jour, vous permet de connaître l'actualité de la commune.



Pour cette nouvelle année, nous vous présentons nos vœux de bonne santé, base indispensable pour une vie que nous vous souhaitons sereine, agréable, et qui vous permette de réaliser tous vos projets.

Concluons par une note optimiste et méditons cette phrase d'un ancien président de la République :

« Il y a toujours un avenir pour ceux qui pensent à l'avenir ».

Le Conseil Municipal,